

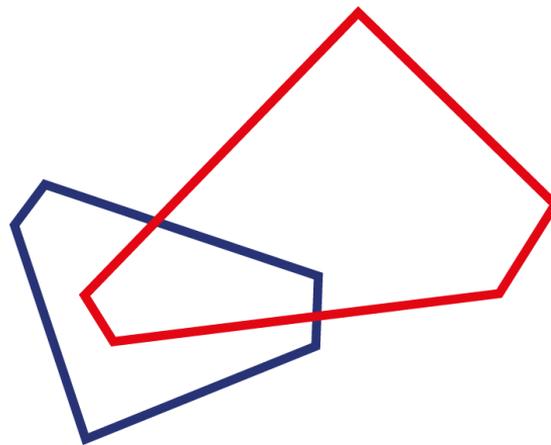


**MINISTÈRES
SOCIAUX**

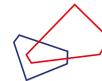
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Administration
centrale des
ministères
sociaux**

**SECOND
GRAND
SITE**



Réunion publique - 14 décembre 2022



Aurélie PICQUE

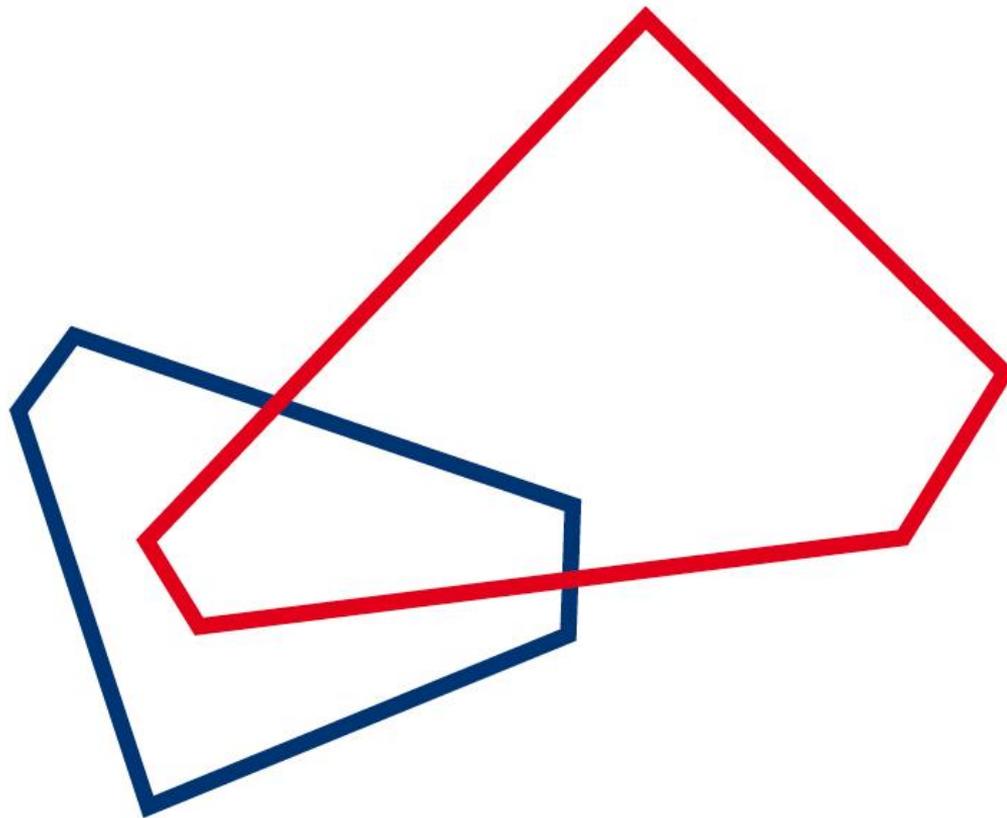
modératrice de la réunion



DÉROULÉ DE RÉUNION

- Introduction
- Présentation du projet
- Présentation des principaux résultats d'étude : étude mémorielle et étude multicritères

Chaque point fera l'objet d'échanges avec les participants.





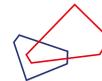
LES REPRÉSENTANTS DES MINISTÈRES SOCIAUX

Pierre PRIBILLE, Directeur, Secrétaire général

Nicole DA COSTA, Directrice, Secrétaire générale adjointe

Francis LE GALLOU, Directeur des finances, des achats et des services

Philippe BENOIST, Directeur de projet

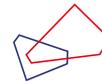


LES REPRÉSENTANTS DU GROUPEMENT

Gilles AGOSTINI, Eiffage

Jean-Paul VIGUIER, Agence d'architecture Viguiier

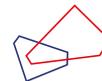
Laura GELSO, Agence d'architecture Viguiier



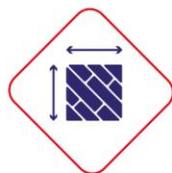
PRÉSENTATION DU PROJET



Rappel du projet dans son ensemble



LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET



35 000 m²
de surface de plancher



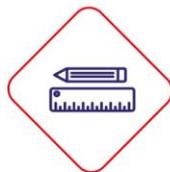
De 1800 à 2000
postes de travail



18 mois
de désamiantage
et de démolition



2200 m²
de surface extérieures

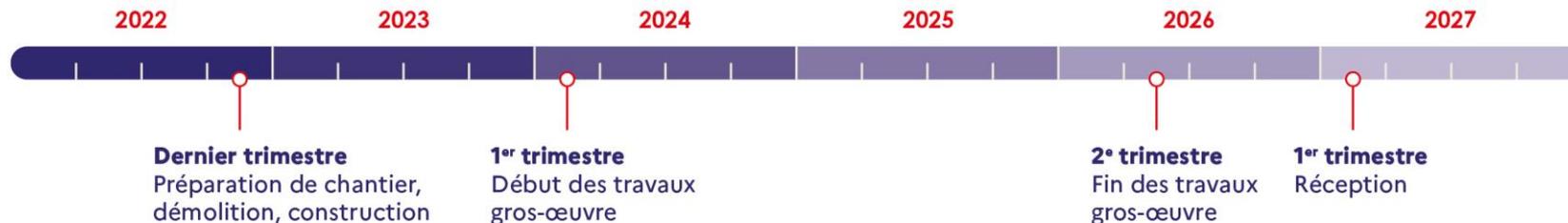


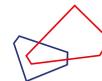
12 mois
de conception



33 mois
de construction

Planning





LE DIALOGUE DEPUIS 2019

Concertation Mise en
compatibilité des
documents d'urbanisme
du 19 décembre 2022 au
13 janvier 2023

8 nov au
17 déc 2021
**Concertation
préalable**

17 janvier
2022
**Bilan de
la garante**

14 février 2022
**Transmission du dossier de
demande d'offre finale incluant
les enseignements de la
concertation**

25 février 2022
**Enseignements
MOA**

16 mars
2022
**Réunion
publique de
restitution**

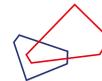
12 et 13 juillet 2022
Jury (la maire de
Malakoff, membre
du jury, fait part de
son refus à
participer au choix
du projet lauréat)

6 décembre 2022 : **Comité de
riverains** (installation)
14 décembre 2022 : **Réunion
publique de présentation du
projet lauréat**

2021

2022

Dialogue avec les collectivités locales



Le projet

SGSAC

SECOND GRAND SITE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE



SECOND GRAND SITE
DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

PRÉSENTATION DE L'AGENCE VIGUIER



McNay Art Museum – San Antonio



IUCT Oncopôle - Toulouse



Espace Claude Monet - Rouen



Tour Maroc Telecom - Rabat



Médiathèque Jean Falala - Reims



Quartier Europea-Neo - Bruxelles



Majunga - Puteaux



Water Tower - Chicago

VIGUIER
architecture urbanisme paysage

*Plus de 30 ans
d'expérience internationale
en **conception**
multidisciplinaire*

Une équipe de
5 associés
80 collaborateurs et
10 nationalités

Paris 15^e

Siège France Télévision

Programme
Bureaux et siège social ; 57 100 m² SHON

Maître d'ouvrage
France Télévision

Mission
Mission de base avec exécution

Montant des travaux
99,5 M€

Année de livraison
1998





Paris 13^e

Parc André-Citroën

Programme
Parc sur l'emplacement des anciennes usines Citroën; 13 ha

Maître d'ouvrage
Ville de Paris

Mission
Urbanisme de l'ensemble et mission de base avec exécution

Montant des travaux
50 M€

Année de livraison
2000



Bridge

Programme

Siège d'Orange Monde
58 000 m² SDP

Maître d'ouvrage

Altarea Cogedim & CA Assurances

Mission

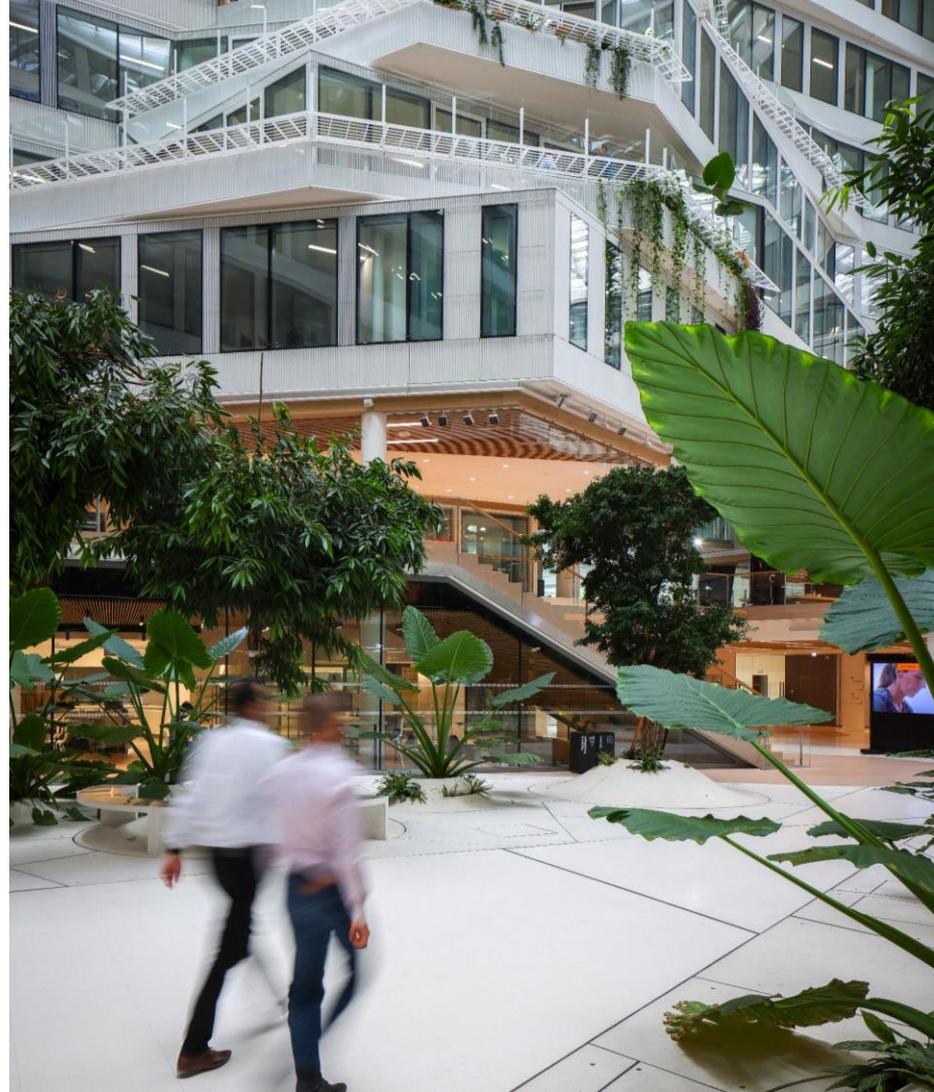
Conception et suivi de travaux, y compris
paysage et architecture d'intérieur

Certifications : HQE, bureaux, millésime
2015 – Exceptionnel+BREEAM
International New Construction 2016 –
Excellent+Charte ISSEO de la ville d'Issy
les Moulineaux , niveau ISSEO+WELL
Building Standard version mai 2016+Label
Effinergie+Label Wired Score

Montant des travaux

160 M €





SECOND GRAND SITE
DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

LES PROJET

**Les ambitions urbanistiques, le parti
urbain et architectural, le paysage,
l'animation des espaces publics**

LE SITE

Ambitions urbanistiques

Prendre en compte les deux environnements urbains,

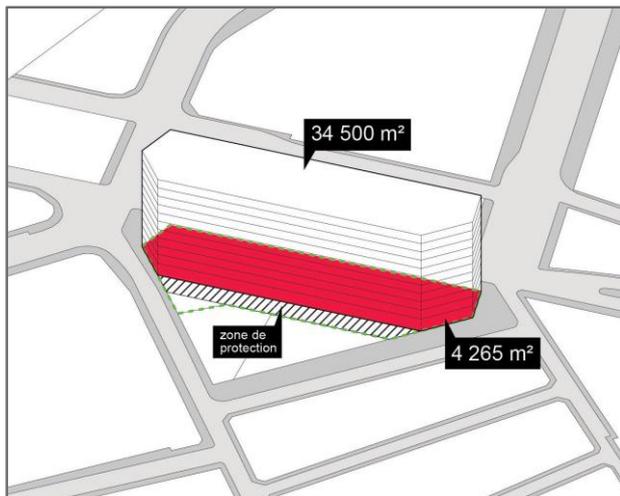
Proposer des percées visuelles entre Malakoff et Paris,

Participer à l'animation de la vie du quartier,

Intégrer les modes de transport doux,

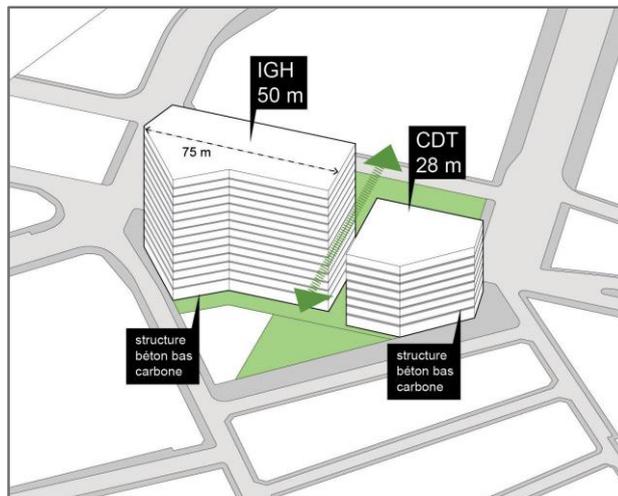
Mettre en valeur le végétal et la biodiversité urbaine.





PROGRAMME ET VOLUMÉTRIE

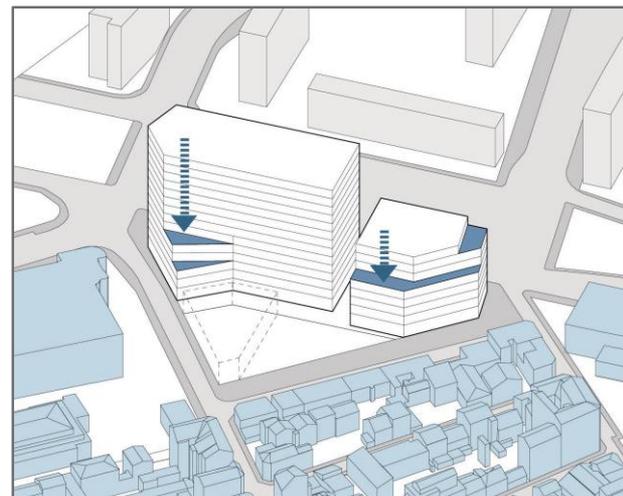
Un programme de 34 500 m² sur une assiette foncière de 4 265 m², respectant les distances du volume de protection d'un bâtiment de grande hauteur avec une limite de 50 mètres au dernier plancher accessible.



LA PERCÉE VISUELLE

Créer un trait d'union architectural et visuel entre Malakoff et Paris, mettant en relation le jardin Anna Marly, le Jardin du Ministère et la cour de la future école.

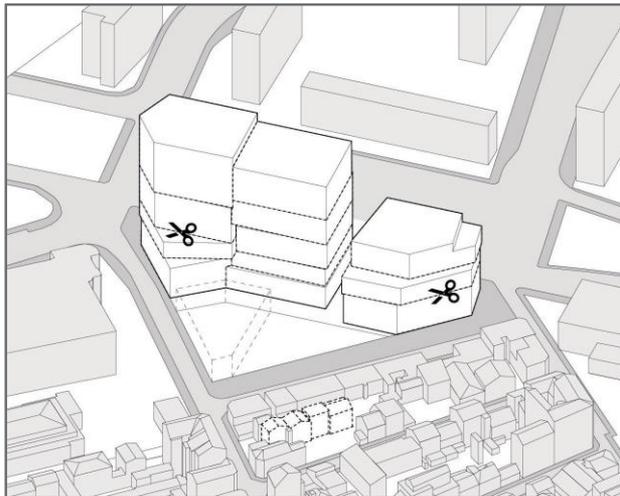
Cette faille définit deux bâtiments : un IGH W1 à l'ouest et un bâtiment Code du Travail, à l'est.



UNE DOUBLE PERSONNALITÉ

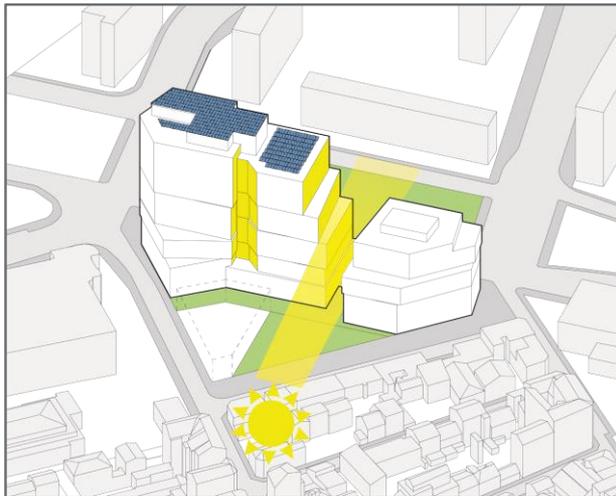
Faire cohabiter deux échelles urbaines, l'échelle pavillonnaire de Malakoff au sud et l'échelle d'infrastructures viaires et de grands immeubles au nord.

Le projet présente deux faces distinctes : une face « métropolitaine » et une face « à vocation locale ».



S'INTÉGRER AU CONTEXTE

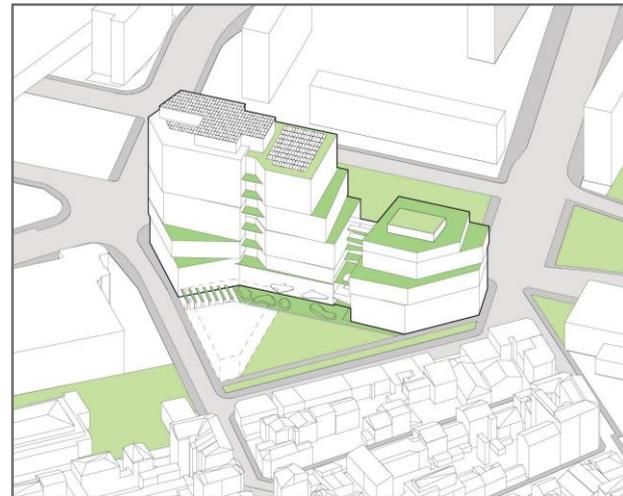
Le bâtiment s'élançe au nord-ouest pour marquer sa présence sur le futur parvis ouest, à l'entrée de Malakoff, et il se fragmente et réduit son échelle au sud et à l'est, face au tissu pavillonnaire.



TRAVAILLER AVEC LA LUMIÈRE NATURELLE

Maximiser la lumière naturelle, tant dans l'environnement autour du bâtiment qu'à l'intérieur de celui-ci :

- Laisser passer un maximum d'ensoleillement vers le jardin Anna Marly et les bâtiments d'habitation,
- Proposer des vues vers l'extérieur depuis les paliers d'ascenseurs, favorisant l'orientation et ponctuant les circulations des espaces de travail,
- Profiter de l'ensoleillement afin d'optimiser le bilan énergétique de l'opération.



LE PAYSAGE À TOUTES LES ÉCHELLES

S'inscrire dans les grands gestes de renaturation et de continuité paysagère de la ZAC de La Porte de Malakoff.

Le projet se présente comme une extension, voir une expansion tridimensionnelle, de la coulée verte, assurant la continuité écologique voulue entre Massy et Montparnasse.

**LE PAYSAGE
À TOUTES LES
ÉCHELLES**

**LE JARDIN DU
MINISTÈRE**

**TERRASSES
ACTIVES**

LES FAILLES

**VERGER
BELVÉDÈRE**

**TOITURE
BIO-SOLAIRE**



**LE PAYSAGE
À TOUTES LES
ÉCHELLES**

**UN CŒUR
D'ÎLOT
ARBORE
PERCEPTIBLE
DEPUIS LA
VOIE PUBLIC**

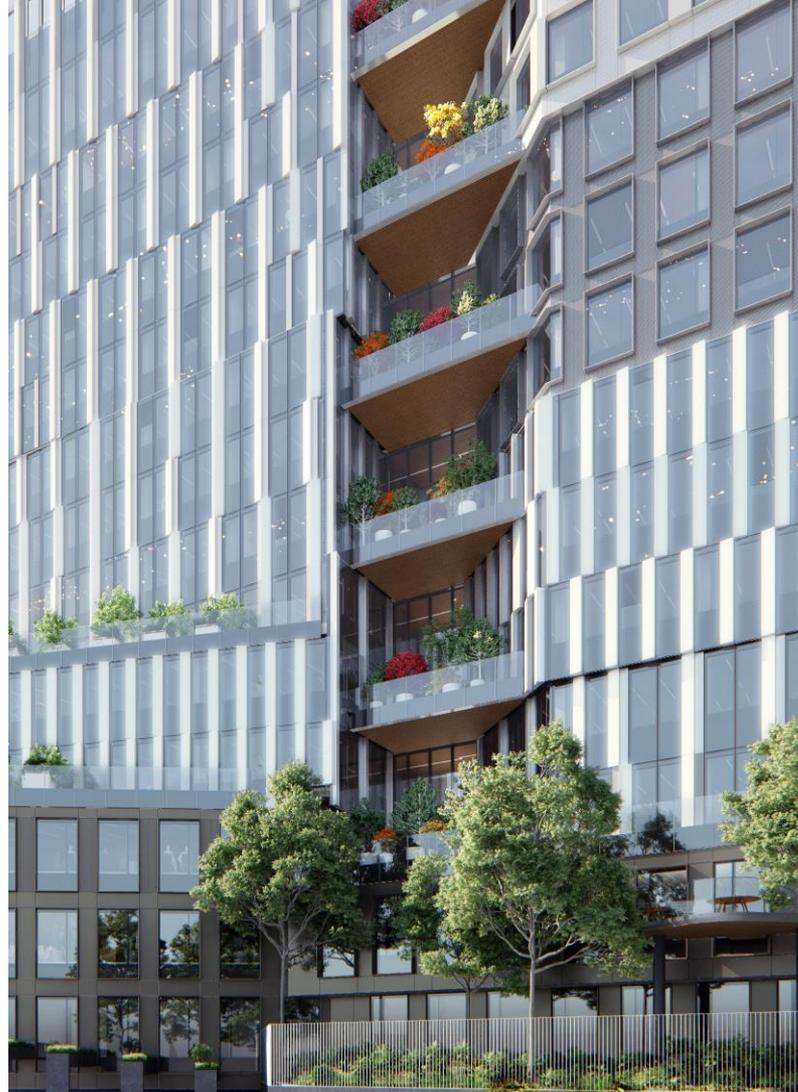
Un îlot de fraîcheur
où la nature domine.



LE PAYSAGE À TOUTES LES ÉCHELLES

LES FAILLES

La présence du végétal anime les espaces de travail et facilite le repérage des utilisateurs.



LES ENTRÉES

Des entrées situées autour de la parcelle animent l'espace public et connectent le bâtiment à la future piste cyclable.

Le positionnement des entrées de logistique minimise leur impact sur les voies publiques.



UN JEU DE FAÇADES

Différentes
modénatures
accentuent le
découpage de la
volumétrie.

La longueur de
l'ensemble est
« découpée »,
réduisant son impact
sur le contexte
urbain.



LE HALL CENTRAL

Une faille entre les deux bâtiments crée un grand volume, transparent et traversant, avec une vue du cœur d'îlot végétalisé.



ENTRÉE CENTRALE
SUR LE BOULEVARD ADOLPHE PINARD

LE PARVIS OUEST : ENTRÉE DE VILLE

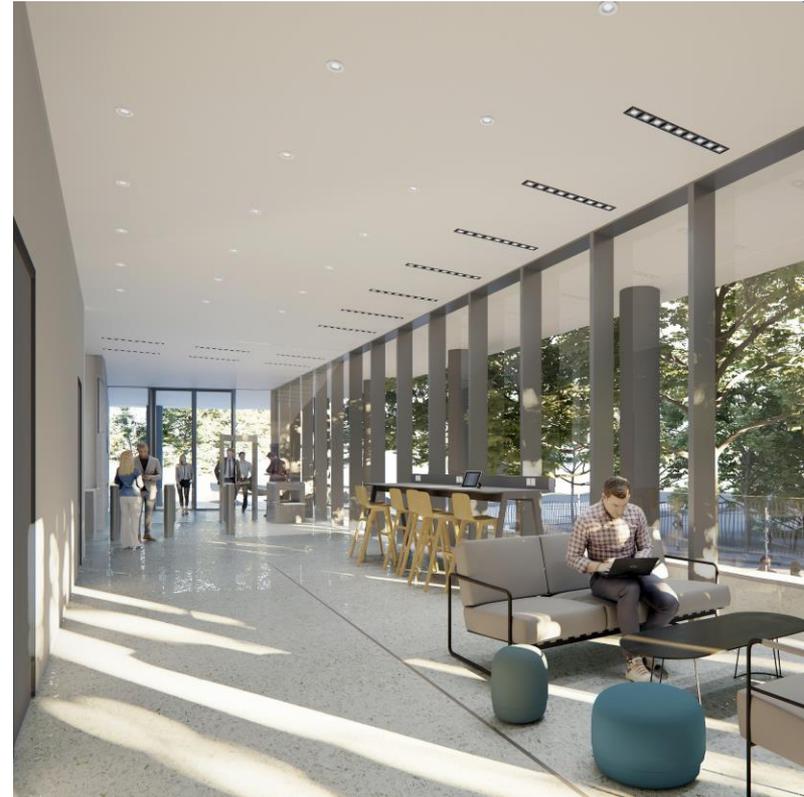
L'entrée ouest est facilement remarquable par sa façade artistique qui souligne l'entrée de Malakoff et qui deviendra un marqueur important sur l'espace public, intégrant le bâtiment de l'administration centrale à la vie du quartier.

Poursuivant l'esprit de la sculpture de François Hornn qui ornait les jardins de l'INSEE, la façade en réinterprète les motifs par un jeu de béton matricé teinté dans la masse



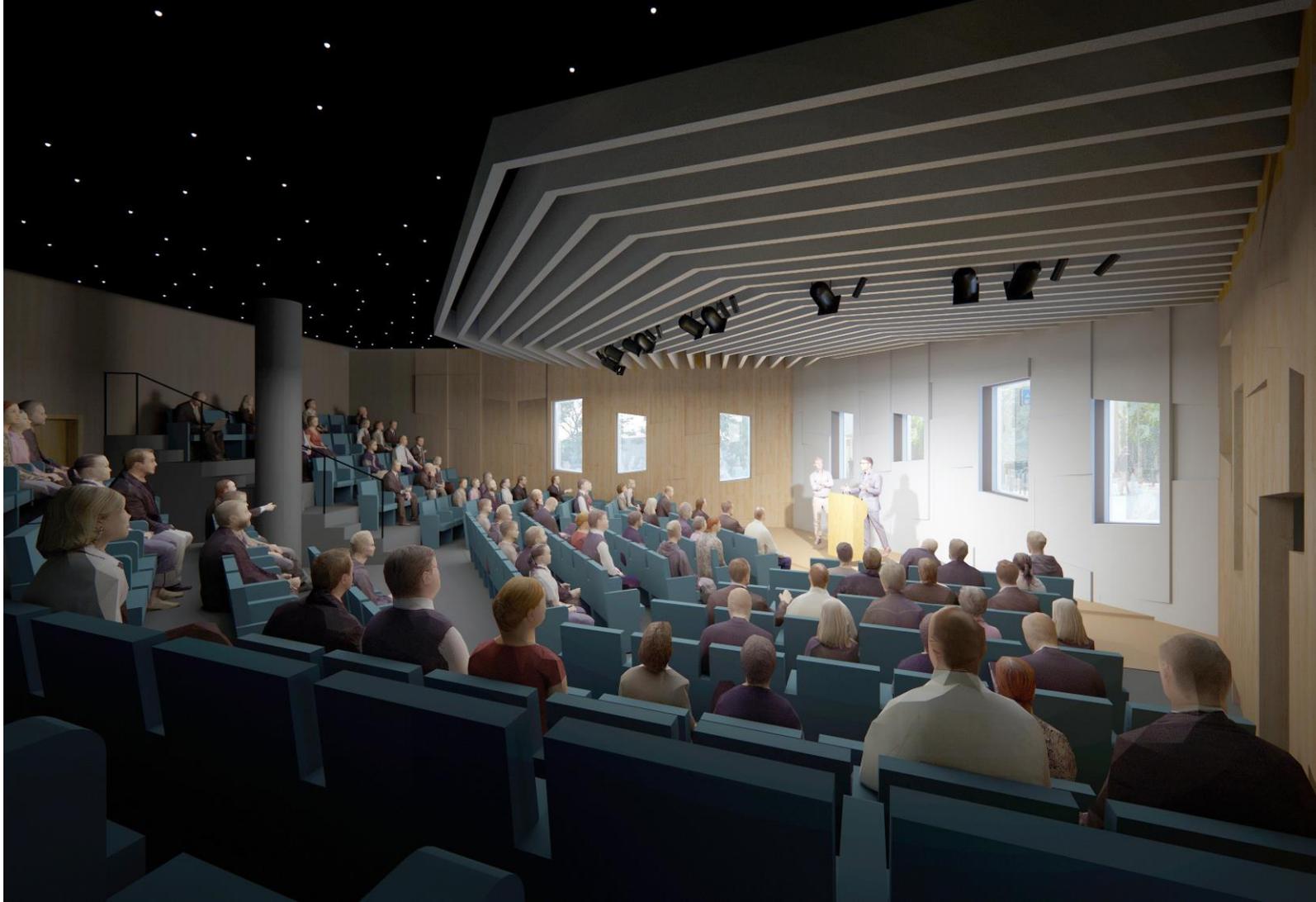
ENTRÉE OUEST SUR LE FUTUR PARVIS VÉGÉTALISÉ

VUE INTÉRIURE DU HALL OUEST



**LE PARVIS
OUEST :
UN
AUDITORIUM
ANIME LA VIE
DU QUARTIER**

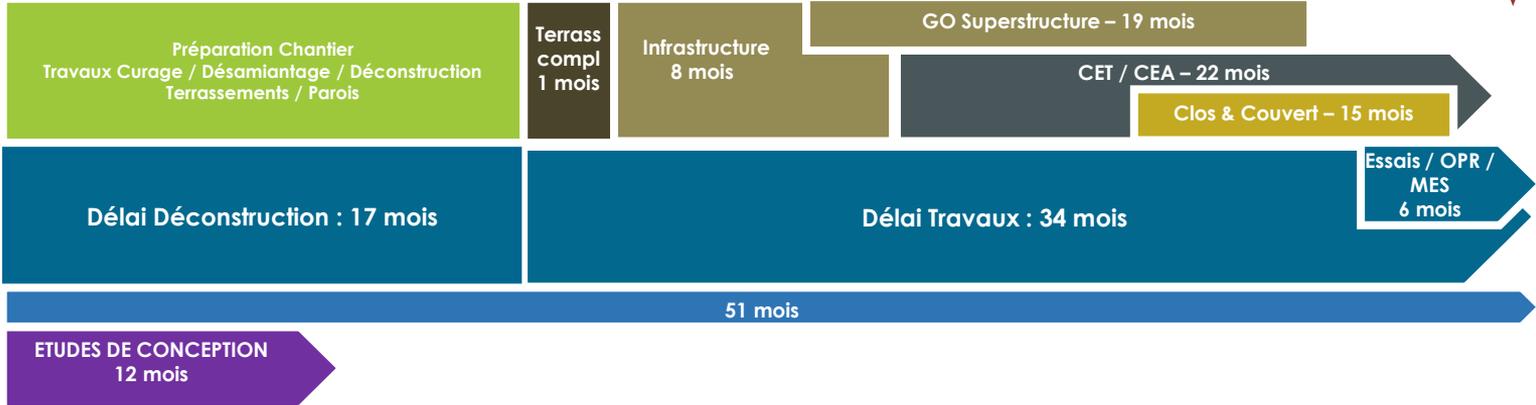
Le hall ouest servira également comme entrée autonome dans le cas où l'auditorium serait utilisé indépendamment.



PLANNING PREVISIONNEL

Notification
14/11/22

RECEPTION
13/02/27

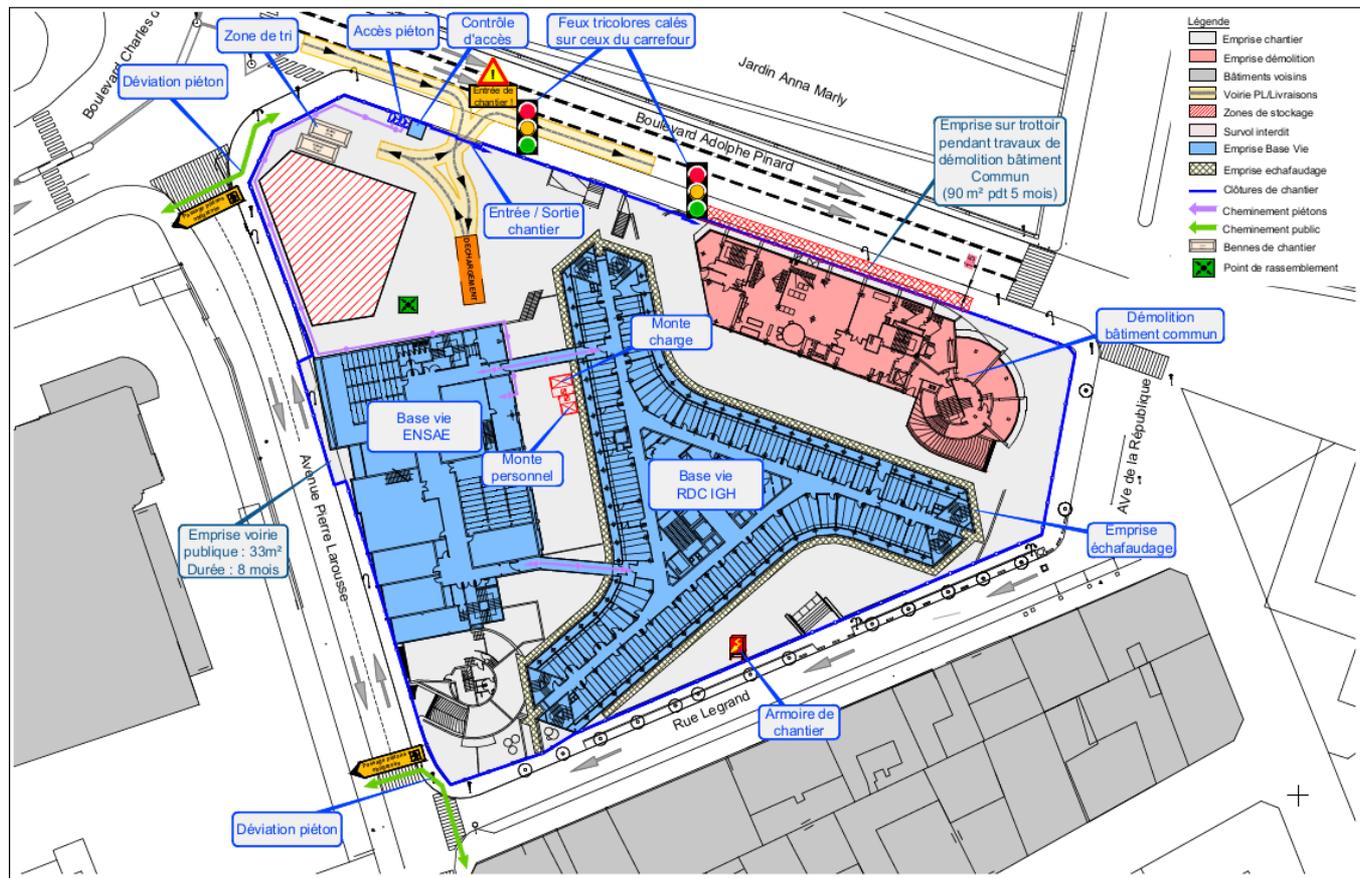


INSTALLATIONS DE CHANTIER BASE

PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER

Phase de déconstruction

- Régulation en amont du chantier pour limiter impacts circulation
- Rues Larousse et Legrand préservées



CONTACT AVEC LE CHANTIER

QR CODE

Pour faciliter la communication, nous mettons à disposition des riverains un QR code qui permet d'accéder à un questionnaire en ligne afin de déposer une plainte ou simplement effectuer une remarque sur le chantier. Suite à votre message, nous prendrons le temps de vous répondre.



BOÎTE AUX LETTRES

Aussi, nous installerons une boîte aux lettres chantier.

ADRESSE MAIL

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante :
riverains.malakoff.construction@eiffage.com

NUMERO DE TELEPHONE

En cas d'urgence, un numéro de téléphone sera également mis à disposition.

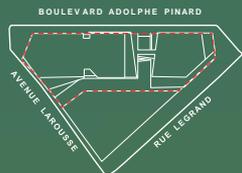
SECOND GRAND SITE
DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

L'INSERTION URBAINE

POINTS DE VUES DEPUIS LES ABORDS DU PROJET

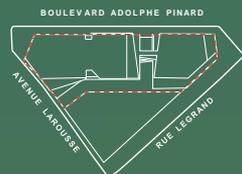
DEPUIS L'AVENUE DE LA
PORTE DE VANVES

1
↑



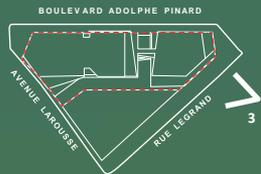
POINTS DE VUES DEPUIS LES ABORDS DU PROJET

DEPUIS L'AVENUE DE LA PORTE DE VANVES



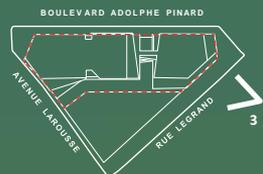
POINTS DE VUES DEPUIS LES ABORDS DU PROJET

DEPUIS LA RUE
LEGRAND



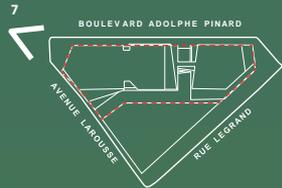
POINTS DE VUES DEPUIS LES ABORDS DU PROJET

DEPUIS LA RUE
LEGRAND



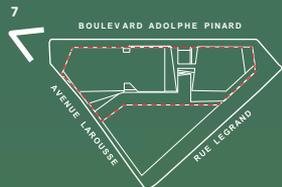
**POINTS
DE
VUES
DEPUIS
LES
ABORDS
DU
PROJET**

**DEPUIS L'ANGLE
NORD OUEST DU
BOULEVARD PINARD**



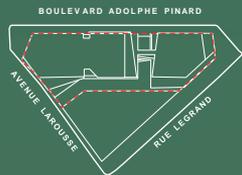
POINTS DE VUES DEPUIS LES ABORDS DU PROJET

DEPUIS L'ANGLE
NORD OUEST DU
BOULEVARD PINARD



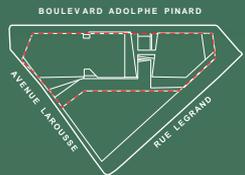
POINTS DE VUES DEPUIS LES ABORDS DU PROJET

DEPUIS LA RUE
SCELLÉ



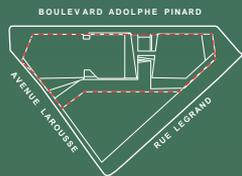
POINTS DE VUES DEPUIS LES ABORDS DU PROJET

DEPUIS LA RUE
SCELLÉ



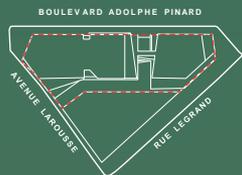
POINTS DE VUES DEPUIS LES ABORDS DU PROJET

DEPUIS LA RUE
EDGARD QUINET



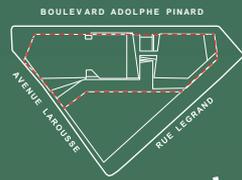
POINTS DE VUES DEPUIS LES ABORDS DU PROJET

DEPUIS LA RUE
EDGARD QUINET



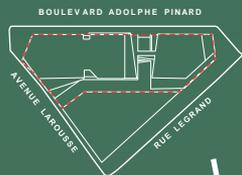
POINTS
DE
VUES
DEPUIS
LES
ABORDS
DU
PROJET

DEPUIS LA RUE
ROUGET DE L'ISLE



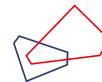
POINTS DE VUES DEPUIS LES ABORDS DU PROJET

DEPUIS LA RUE
ROUGET DE L'ISLE



10





TEMPS D'ÉCHANGE





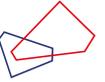
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS D'ÉTUDE

Les études seront mises à la disposition du public sur le site internet du projet.



L'étude mémorielle

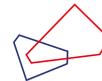
Matthieu COUCHET, historien du patrimoine



DU PAYSAGE AGRICOLE DU SUD DE PARIS À LA NOUVELLE CALIFORNIE, MALAKOFF AU XIX^{ÈME} SIÈCLE

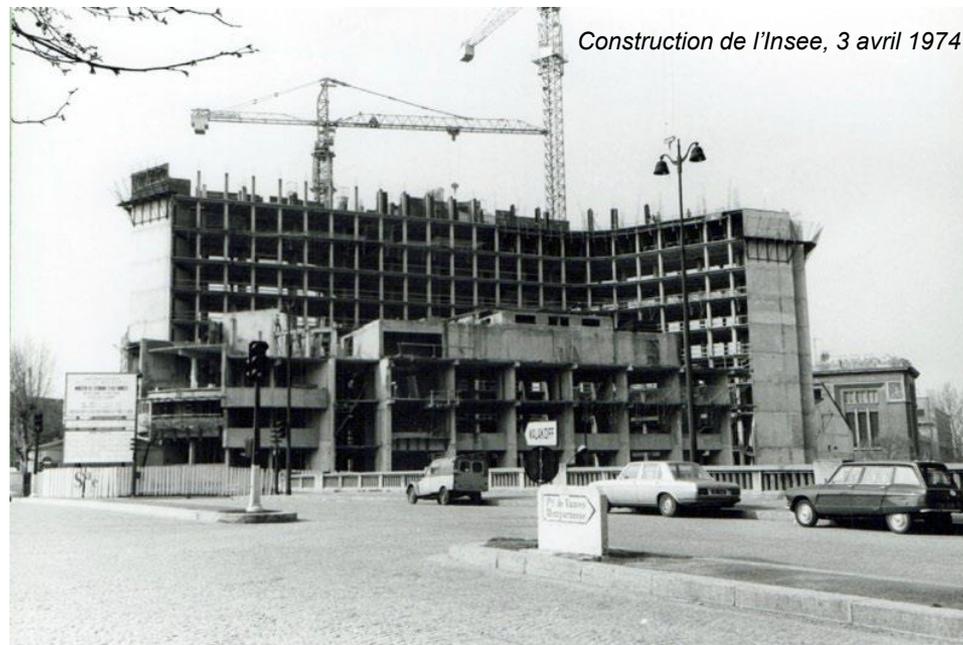
- **La campagne** au Sud de Paris
- **Chauvelot**, lotisseur et premier urbaniste de Malakoff
- **Malakoff**, une commune populaire aux portes de Paris

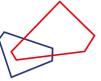




LE NOUVEAU BÂTIMENT CONSTRUIT POUR L'INSEE À MALAKOFF

- Une commande publique confiée à **deux architectes de la Reconstruction**
- Un bâtiment conçu **spécialement pour l'INSEE**
- « **La Forêt pétrifiée** », une œuvre pour l'INSEE





CONCLUSION

- Un esthétique qui s'inscrit dans les **courants architecturaux alors en vogue en Europe** depuis plusieurs décennies
- **Des ailes étroites** abritant des bureaux individuels qui répond à un cahier des charges et à des méthodes de travail des années 1970
- Le projet, un chantier de régénération urbaine qui permettra également d'offrir à la commune de Malakoff **une nouvelle entrée depuis la Porte de Vanves.**

Vue depuis Paris du nouvel immeuble de l'Insee en cours d'achèvement, fin 1974





L'analyse multicritères

- **Objectif** : documenter plusieurs scénarios pour une étude comparative basée sur différents critères d'appréciation, tenant compte des questions soulevées en concertation préalable
- **4 scénarios** étudiés
- **8 critères** de comparaison décomposés en plus de 40 sous thèmes



LES SCÉNARIOS ÉTUDIÉS

Scénario 1

Parcelle : Démolition de l'existant et constructions neuves

Hors parcelle : Sans objet



Scénario de référence de l'État, consistant à déconstruire l'ensemble des existants et à reconstruire en neuf le programme des besoins des MS, avec une division foncière de la parcelle pour en céder une partie (40 %) à la mairie de Malakoff dans le but de réaliser une école avec sa cour de récréation dans la partie sud du terrain, un mail vert dans la rue Legrand et un élargissement des voies.

Scénario 2

Parcelle : Restructuration et épaississement de la tour + Construction d'un groupe scolaire

Hors parcelle : Complément de surface de bureaux



Scénario de restructuration lourde et extension du bâtiment tour, avec démolition des bâtiments annexes et démolition partielle du parking existant sous l'emprise du futur terrain de l'école.
La restructuration s'accompagne d'une rénovation thermique du bâtiment.
Complément de surfaces tertiaires sur un autre site pour répondre au programme de l'État.
Implantation d'une nouvelle école sur une partie de la parcelle.

Scénario 2bis

Parcelle : Réhabilitation des bâtiments existants.

Hors parcelle : Complément de surfaces de bureaux +
Rénovation de l'école existante



Scénario de restructuration lourde de tous les bâtiments existants sans aucune démolition.
Maintien de l'existant dans toutes ses composantes, changement des façades tout en gardant l'aspect extérieur, dessin des façades et esthétique, volumétrie, etc.
Complément de surfaces tertiaires sur un autre site pour répondre au programme de l'État.
Le groupe scolaire existant à proximité est restructuré et rénové thermiquement.

Scénario 3

Parcelle : Restructuration, épaississement et extension de la tour.

Hors parcelle : Rénovation de l'école existante.

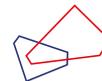


Scénario de restructuration lourde et extension du bâtiment tour, avec démolition des bâtiments annexes et démolition partielle du parking existant.
La restructuration s'accompagne d'une rénovation thermique ambitieuse du bâtiment.
Complément de surfaces tertiaires sur un autre site pour répondre au programme de l'État.
Le groupe scolaire existant à proximité est restructuré et rénové thermiquement.

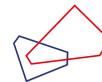


LES 8 CRITÈRES DE COMPARAISON

- Critère **patrimonial, architectural, urbain et paysager** : les enjeux architecturaux, urbains et paysagers
- Critère **fonctionnel** : l'adéquation entre les usages prévus et la fonctionnalité du bâtiment existant
- Critère **social** : l'impact du projet sur la population, en particulier reloger le groupe scolaire
- Critère **organisationnel** : le planning, les nuisances
- Critère **technique** : l'analyse des contraintes techniques des scénarios
- Critère **énergétique** : consommation et production
- Critère **environnemental** : l'analyse du cycle de vie, analyse du contenu carbone en construction et exploitation, impact biodiversité
- Critère **économique** : le coût global sur 50 ans



	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 2bis	Scénario 3
Critère patrimonial, architectural et paysager				
Critère fonctionnel				
Critère social				
Critère organisationnel				
Critère technique				
Critère énergétique				
Critère environnemental				
Critère économique				



TEMPS D'ÉCHANGE





MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

+ d'infos :

secondsite.ministeresociaux-concertation.fr
